

# La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

## Zuydcootoise



MARS  
2020

# Agenda

**Dimanche 8 mars à partir de 12h30**  
**Espace Robert Merle**  
**Banquet des aînés**  
La Municipalité

**Judi 12 mars à 8h30**  
**Rdv : Point Info Tourisme**  
**Rue de Wattrelos à Zuydcoote**  
**Visite des épaves**  
N'oubliez pas vos bottes !  
Bruno Pruvost

**Dimanche 15 mars**  
**Espace Robert Merle**  
**Elections municipales**  
**1<sup>er</sup> tour**

**Samedi 21 mars à 10h**  
**Salle Pierre Lamstaes**  
**Atelier cosmétique naturelle**  
Le Courtil des Simples

**Dimanche 22 mars**  
**Espace Robert Merle**  
**Elections municipales**  
**2<sup>ème</sup> tour**

**Dimanche 29 mars de 8h à 17h**  
**Espace Robert Merle**  
**Brocante en salle**  
10€ les 3 mètres  
Infos et inscriptions au 03 28 58 97 42 ou  
apeez59123@gmail.com  
Permanence pour les inscriptions,  
le jeudi 12 mars 17h à 18h  
salle Pierre Lamstaes  
APEEZ

**Samedi 4 avril de 14h-18h**  
**et dimanche 5 avril de 10h-17h**  
**Espace Robert Merle**  
**Expo-vente**  
Club des Toujours Jeunes

**Samedi 4 avril à 10h**  
**Salle Pierre Lamstaes**  
**Atelier cosmétique naturelle**  
Le Courtil des Simples

**Vendredi 10 avril à 9h**  
**Rdv : Point Info Tourisme**  
**Rue de Wattrelos à Zuydcoote**  
**Visite des épaves**  
N'oubliez pas vos bottes !  
Bruno Pruvost



## Agenda du Carnaval

### BALS

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars**  
**Bal de la Violette**  
Kursaal - Dunkerque  
**Vendredi 6 mars**  
**Bal des Potes Ironts**  
Salle Delvallez  
Coudekerque-Branche  
**Bal des Zotes**  
Scène Vauban - Gravelines  
**Samedi 7 mars**  
**Nuit des Optimistes**  
Salle Poudrière - Leffrinckoucke  
**Bal du Sporting**  
Kursaal - Dunkerque  
**Vendredi 13 mars**  
**Bal des Roses Marie**  
Scène Vauban - Gravelines  
**Bal des Bierenaeres**  
Salle Polyvalente - Bierne  
**Samedi 14 mars**  
**Bal du Printemps**  
Kursaal - Dunkerque  
**Vendredi 20 mars**  
**Bal des Boucaniers**  
Scène Vauban - Gravelines  
**Samedi 21 mars**  
**Bal des Buckenaeres**  
Wormhout  
**Vendredi 27 mars**  
**Nuit du Pôdingue**  
Rexpoede  
**Samedi 28 mars**  
**Bal des Ptits Baigneurs**  
Scène Vauban - Gravelines  
**Bal des Gais-Lurons**  
Salle Dany Boon - Bray-Dunes

### BANDES

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars**  
**Malo-les-Bains**  
**Samedi 7 mars - Loon-Plage**  
**Dimanche 8 mars**  
**Coudekerque-Branche - Warhem**  
**Ledringhem (Matin) - Wormhout**  
**Samedi 14 mars - Leffrinckoucke**  
**Dimanche 21 mars**  
**Drincham - Bollezeele**  
**Samedi 28 mars**  
**Houtkerque - Gravelines centre**  
**Dimanche 29 mars - Bergues**  
**Hoymille (Matin)**



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Vous avez pu le constater, les transformateurs électriques ont été habillés de photos anciennes de Zuydcoote.

Les principaux projets continuent à avancer. Le Permis d'Aménager de la zone d'aménagement a été déposé. L'aménageur, propriétaire des terres classées constructibles depuis plus de 20 ans et maître sur cette zone, répond aux demandes successives de compléments d'informations de la part de la DDTM. Nous travaillons en concertation avec lui pour répondre à la demande majoritaire des Zuydcootois. Pour rappel, le dossier a été relancé lorsque le risque de submersion marine a été levé par l'état en juillet 2017.

Pour ce qui est du projet d'équipement communal contenant l'école, un programmiste a été retenu le mois dernier et va aider l'équipe municipale à établir un cahier des charges exhaustif. Dès ce mois de mars, parents d'élèves, enseignants, agents municipaux, animateurs,... les personnes concernées par ce projet seront contactées pour participer à l'établissement du cahier des charges.

Le commerce a, quant à lui, reçu l'accord de la commission départementale commerciale de la préfecture de Lille. Dans la perspective d'un enjeu de société dans les années à venir tel que le vieillissement de la population et l'autonomie chez soi, il est important d'imaginer comment offrir l'ensemble des services aux Zuydcootois lorsque les petits commerces ont des difficultés à survivre. (Malheureusement, quelques mois après son lancement, l'épicerie ambulante Kylian arrête son activité ...)

La Communauté Urbaine de Dunkerque, propriétaire de la Ferme Nord, déposera dans le premier semestre, un permis de construire pour la réhabilitation de ce patrimoine remarquable.

Enfin, en termes d'animations, n'oubliez pas la brocante en salle organisée le 29 mars par les parents d'élèves de l'APEEZ, ils vous y attendent nombreux.

Florence VANHILLE  
Maire de Zuydcoote

## Sommaire

Conseil municipal	4
Retour sur images	6
Vie de la commune	8
Vacances	10
Infos	11
Autrefois	12

## Permanences

### Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 9 mars en mairie  
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

### Permanence de l'Assistante Sociale

Mme JOLLANT et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote. Contactez le 03 59 73 47 20 pour prendre rendez-vous ou se rendre sur le lieu de leur permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale les mardis 3, 10, 17-24 et 31 mars de 14h à 16h
- au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Général de Gaulle les jeudis 5, 12, 19 et 26 mars de 14h à 16h

### Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg  
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59  
pour prendre rendez-vous

### Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 20 mars en Mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00.  
Si besoin contactez le 03 27 48 12 23

### Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermeture  
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

### Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30  
et jeudi de 9 h à 12 h  
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

### Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h  
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer  
Rue de la République,  
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1  
Tél. 08 11 71 59 59

## Compte-rendu

17 décembre 2019

**En présence de F. VANHILLE, Maire, P. BECUWE, J. DECOSTER, P. DESFRENNES, JN. VANVINCQ, T. DESWARTE, MC. VERBEKE, B. DIMPRE, B. DEMAN, T. WALLYN, B. LEMPEREUR, P. DEFURNES I. RAVOU-DEFRANCE, T. GOUDEMEZ**

**Excusés : J. DETAEVERNIER, O. GAUDIN, C. DELANGUE, A. WUYLENS,, G. CIVEL**

### Tarifs 2020

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs des différentes prestations : l'abonnement du Point Lecture, les locations de salle, la cantine, l'étude et les accueils de loisirs restent aux mêmes tarifs. Un loyer de 400€/mois a été voté pour le local commercial place de la gare.

### Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal vote l'autorisation au Maire de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2019 et ce avant le vote du budget primitif 2020.

### Avance subvention Zuydcoote Animations

Florence VANHILLE, Maire, a été sollicitée par l'association « Zuydcoote Animations » qui a déjà prévu un certain nombre d'activités et de manifestations pour l'année 2020 qui nécessite des engagements financiers. L'association a souhaité pouvoir bénéficier d'une avance de 10 000.00 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### Ateliers linguistiques : Demande de fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Au regard du succès remporté par les

Ateliers et notamment les Ateliers d'anglais, il est proposé d'ajouter une période pour les élèves de CE2/CM1 & CM2 du 10 janvier au 14 février 2020. Il convient en conséquence de solliciter la CUD pour un fond de concours supplémentaire d'un montant de 315 €. Le Conseil accepte à l'unanimité.

### Renouvellement Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales

Il est proposé de solliciter auprès de la C.A.F. le renouvellement du contrat enfance-jeunesse pour une durée de quatre années (2019-2022), de maintenir les services existants pendant la durée du contrat et d'autoriser Madame le Maire à signer tout document pour la mise en œuvre du CEJ4.

Mme RAVOU souhaite que soit rappelé les contrats existants et les actions qui sont proposées en partenariat avec la CAF. Mme DESFRENNES précise les actions : la crèche pour 3 lits réservés aux Zuydcootois, le financement du Bafa (2), les séjours Ados (210 jours) et les accueils de loisirs maternels.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la présente délibération.

### Présentation du rapport d'activité de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Présenté lors du Conseil Communautaire du 3 juillet 2019, il prend la forme d'une vidéo. Selon l'obligation légale, ce rapport doit être soumis aux élus municipaux, faisant l'objet d'éventuelles remarques. Le débat est ouvert. M. DECOSTER souhaite s'abstenir. La première raison est que l'on n'entend pas « Zuydcoote » dans l'ensemble du reportage. Même si on entend parler de la Ferme Nord, M. DECOSTER a le sentiment que les élus de Zuydcoote ont du mal à donner leur avis sur cer-

tains points sur l'Opération Grand Site, projet piloté par la CUD. Il ajoute qu'heureusement que la CUD est là pour les projets de voirie. M. DECOSTER regrette le peu de financement de la CUD sur le territoire de Zuydcoote face aux dépenses des grands équipements certes communautaires.

Mme le Maire rejoint M. DECOSTER pour la digue notamment. Pour finir, M. DECOSTER explique que lorsqu'il était élu communautaire, le Maire de Coudekerque-Branche était venu en Conseil Communautaire avec un gâteau et l'avait coupé devant tout le monde pour expliquer que la part de Coudekerque était très petite. M. DECOSTER aurait aimé récupérer la miette qui était tombée à terre pour montrer la part de Zuydcoote, il ne l'a pas fait mais profite de cette occasion pour le dire. M. VANVINCQ a le même ressenti et rejoint donc Johnny DECOSTER. M. DEMAN est très heureux d'entendre l'intervention de Johnny DECOSTER, qui conforte ses paroles lors du dernier Conseil Municipal. Il ose espérer que l'essentiel étant fait par ailleurs, la CUD se penche un peu plus sur la protection de notre littoral. Mme VANHILLE informe les élus que suite à un entretien avec le Directeur Technique de la CUD, il semble que le budget sera débloqué et les réparations de la digue réalisées dans les semaines à venir. Si on ne voit rien venir, Madame le Maire les rappellera. Mme le Maire est d'accord sur certains points avec Johnny DECOSTER, pour autant elle va voir régulièrement le Président de la CUD et les responsables de service pour débloquer. Elle le rejoint également sur la voirie. Concernant la Ferme Nord, elle explique que cela avance et que le projet devrait bientôt aboutir avec une proposition de permis de construire pour la réhabilitation de l'édifice.

## Questions diverses

### Local commercial place de la Gare

Mme VANHILLE rappelle que suite à l'appel à projet, un projet a été retenu pour la diversité des services proposés, pour des animations proposées à l'ensemble des Zuydcootois, autant les enfants que les adultes.

Cet établissement proposera : petite restauration, pâtisserie, des boissons, location de vélos, retrait colis, Française des jeux, vente de timbres, distributeur de billets, activités de pâtisserie, animation jeux de sociétés. La licence IV sera mise en gérance avec la location.

Mme VANHILLE précise que le bail sera rédigé par un notaire. M. DEFURNES s'inquiète d'une vente éventuelle du fond de commerce. Mme VANHILLE précise que ces éléments ont été signalés au Notaire pour que la rédaction du contrat empêche toute dérive. Le démarrage est prévu en début de saison « fin mars/début avril ».

Mme VANHILLE souhaite que cela fonctionne et que cette activité soit pérenne et réponde à l'ensemble des Zuydcootois. M. VANVINCQ demande si cette activité ne fera pas concurrence à la boulangerie. Madame le Maire répond que ça sera de la pâtisserie à consommer sur place et non à emporter. Mme DESFRENNES ajoute quelques éléments de réponse, notamment sur les produits locaux, les maîtres de thé et les horaires d'ouverture, car il ne faut pas oublier le voisinage.

### Programmiste sur l'équipement communal

M. DEFURNES demande où en est le dossier du programmiste pour l'équipement communal.

Mme VANHILLE rappelle que les réponses à l'appel d'offres ont été déposées jusqu'au 20 septembre. Dix candidats y ont répondu. La CUD et plus précisément le service de Dany

DUMELIE nous aide à analyser les offres. Il a fallu demander quelques précisions. Suite à cela, un dossier se détache nettement au niveau du prix, donc le service a proposé de redemander à chacun des candidats si c'était bien leur dernière offre. Les réponses sont à donner pour le 3 janvier et l'attribution du marché devra se faire avant le 20 février.

### Permis de construire

#### 113 rue du Général de Gaulle

Mme VANHILLE rappelle qu'il y a un projet de 5 maisons sociales en lieu et place de l'ancien garage et de la maison d'Olivier GAUDIN. Cet ensemble est en cours de rachat par FOH (Flandre Opale Habitat) anciennement Maison Flamande. Le permis de construire sera déposé dans les prochains jours pour un début de travaux courant 2020.

### Convisport

M. DECOSTER est content de voir le résultat du convisport qui sera réceptionné dans les prochains jours. Certains petits aménagements seront réalisés : bancs, corbeilles, marelles ...

### Habillage des transfos

M. DECOSTER explique que 3 transfos ENEDIS vont être habillés avec des photographies rappelant le nom des rues sur lesquelles ils sont installés. Une convention a été signée avec ENEDIS nous autorisant à habiller les postes de distribution. La commande a été passée. On y retrouvera des pêcheuses à la crevette pour la rue des Crevettes, une vérotière pour l'allée des Vérotières, la Ferme Nord face au chemin privé et le thème de la plage et des dunes rue Centrale. Mme VANHILLE explique que les transfos sont moins dégradés quand ils sont plus agréables à regarder. M. DEMAN dit que c'est une excellente idée.

### Parking de la plage

Mme VANHILLE explique que dans le

cadre de l'opération Grand Site, le service de Cédric BAREZ a obtenu un budget afin de réhabiliter le parking de la plage. Le parking est constitué de nombreuses espèces envahissantes, le but étant de retravailler cet espace, d'avoir des espaces verts moins denses et de donner plus de clarté à l'ensemble. Les premiers espaces travaillés seront ceux le long de la rue de Valenciennes et de la rue de Wattrelos. L'intérieur sera fait en un second temps. Au Nord-ouest du parking, un mémorial évoquant l'Opération Dynamo sera inauguré en mai 2020 et notamment le Crested Eagle. Le Mémorial est réalisé en partenariat avec le Lycée de l'Épid.

### Le jardin de Lérot

Depuis l'année dernière, il existe un partenariat avec le CPIE pour faire des jardins à partager. Le premier avait été réalisé rue des Peupliers et le second spécialement dédié à la protection du Lérot est en cours rue Jean Moulin.

### École

Mme le Maire signale qu'une classe vide de l'ancien bâtiment est en cours de rénovation pour déménager une classe d'un préfabriqué. En effet, la porte de secours de l'une des deux classes de ce préfa ne tient plus et la remplacer aurait un coût de plus de 3000 €. En accord avec l'inspection académique, il a été décidé de déplacer cette classe à partir de janvier 2020.

### Cap sur la Forme

Mme VANHILLE souhaite souligner et rendre hommage à l'Association Cap sur la Forme qui a fêté ses 30 ans et en particulier à Gérard CORDIER qui était président de l'asso pendant 20 années. Cette association met à l'honneur notre village en organisant de beaux événements et en représentant la commune auprès des sportifs.



**CHAPELLE ET BANDE DE CARNAVAL DE ZUYDCOOTE**  
*Organisée par l'association Zuydcoote Animations, le samedi 8 février*



**CARNAVAL ENFANTIN DE ZUYDCOOTE**  
*le mercredi 5 février*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DES TOUJOURS JEUNES, lundi 20 janvier



COUPE DE LIGUE DE FLÉCHETTES DES VOGELPIK, samedi 1<sup>er</sup> février



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LA FIBRE OPTIQUE, mardi 11 février



## Travaux d'aménagement dans la Dune Dewulf à proximité de l'espace Robert Merle



La fréquentation excessive des dunes de la dune Dewulf situées en lisière urbaine contribue à l'affaiblissement du couvert végétal, à la création de siffle-vent qui tendent à favoriser l'érosion des dunes. Une des actions du programme LIFE+ FLANDRE consiste en la création de sentiers afin de canaliser la fréquentation sur les secteurs les moins sensibles de la dune que sont les fourrés dunaires. Les images ci-dessous vous permettrons de voir les travaux effectués



## Projet changement de gaz – La phase réglage va débuter

**Pour Zuydcoote, 691 points de consommation ont été recensés. 431 logements sont aux normes, 146 nécessitent le passage d'un professionnel pour le réglage de l'arrivée du nouveau gaz, 3 foyers se verront changer leur chaudière. Vous n'aurez dans tous les cas RIEN A PAYER !**

En 2019, GRDF a procédé à l'inventaire de votre matériel au gaz. C'est maintenant autour des réglages. A partir du 1<sup>er</sup> mars 2020, le réglage de vos installations va débuter. Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule est prévue pour mi-octobre. Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité.

Les courriers vont bientôt partir. Ils contiennent le nom de l'entreprise qui fixe les RDV (Soit HORISIS, soit ALTRAN) et ils vous expliquent comment prendre un RDV de réglages avec un professionnel du gaz.

Pour contacter la société HORISIS : 03 66 88 17 91. Pour contacter la société ALTRAN : 03 20 72 07 55.

Le réglage de votre installation prendra environ 90 minutes. Il consiste :

- A changer le détendeur (cf. photo) situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations
- A régler le bloc gaz de certains appa-

reils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Pour les chaudières déjà compatibles au Gaz H, le temps d'intervention sera réduit. Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur votre appareil à la fin de



l'intervention.



Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape supplémentaire de réglage est

**obligatoire** et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir une dernière fois dans votre logement.

Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2019, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé.

Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter le service client au 09 69 36 35 34

### Les bonnes pratiques – éléments de confiance :

- Le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz (réglage des chaudières) et non un commercial.
- Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz
- Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer

### A refuser – Ce n'est pas normal dans le cadre de l'opération changement de gaz :

- On vous facture une prestation
- On vous demande de voir le détail de votre facture gaz

### Vous souhaitez en savoir plus sur le prochain changement de gaz dans notre commune ?

- Contactez le service Client GRDF :



Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h

- Ou rendez-vous sur le site : [grdf.fr/changementdegaz](http://grdf.fr/changementdegaz)
- Ou rendez-vous dans votre mairie

## Quêtes sur la voie publique : calendrier

- Opération « Nez pour Sourire » du vendredi 6 mars au dimanche 17 mai.  
**Collecte les 28 et 29 mars, les 4 et 5 avril et le 16 mai.**
- Semaine nationale des personnes handicapées physique du 9 au 15 mars.  
**Collecte tous les jours.**
- Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme le mercredi 11 mars  
**avec collecte.**
- Semaine nationale de la lutte contre le cancer du 16 au 22 mars. **Collecte les 21 et 22 mars.**
- Sidaction multimédias 2020 et animations régionales du 30 mars au 12 avril.  
**Collecte tous les jours.**

## Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle  
(à côté de la Mairie)

**Ouverture les mardis 3 et 17 mars  
16 h à 18 h 30**



## Chantier nature dans la dune Marchand

**Cette année, la classe de CM1/CM2 participe à un projet du Département du Nord : nous sommes des ambassadeurs de la nature et nous travaillons sur les mystères de la dune Marchand.**

Laura, animatrice nature, nous aide à réaliser ce projet. Nous passons un après-midi par mois ensemble à la découverte de cette dune. En février, Laura nous a proposé de rencontrer Aline.

Aline, garde du conservatoire du littoral, nous a invité à participer à un chantier nature. L'objectif d'un chantier est de faire une action pour préserver la nature.

Cette activité consistait à arracher une plante appelée « le seneçon sud-africain » : cette plante est arrivée au siècle dernier dans les ballots de coton d'Afrique du sud, transportés par les trains. Les graines de seneçon contenues dans ces ballots se sont répandues et ont germé dans les dunes. Mais le seneçon sud-africain est toxique et inutile, c'est une plante parasite. Nous avons retrouvé Aline sur le front de mer près du syndicat d'initiative de Zuydcoote. Elle nous a expliqué comment reconnaître « le seneçon sud-africain » : ses feuilles ressemblent à des épines mais elles ne piquent pas, sa tige est rouge, au printemps, il a des fleurs jaunes. Il est important d'arracher la plante avec ses racines et de secouer le sable. Aline nous a distribué des sacs poubelles et la maîtresse nous a donné des gants de jardinage. Nous avons eu l'autorisation de sortir du chemin balisé et nous avons travaillé dans la dune grise. En une heure et demie, nous avons rempli 38 sacs. Nous les avons mis ensuite dans la poubelle marron : en effet, même si ce sont des végétaux, ces plantes doivent être incinérées pour éviter qu'elles se reproduisent.

*Les CM1/CM2 de Mme Seigneurbieux*



Aline, garde littoral, Laura, animatrice nature et les élèves de CM1/CM2



Arrachage du « seneçon sud-africain »



Transport des sacs remplis de seneçon



Tempête sur le front de mer : l'ancienne digue est visible, la dune recule

## Rencontre jeux d'opposition

Nous avons participé aux **jeux d'opposition** au dojo de Tétéghem, le jeudi 30 janvier (selon Maëlle/Ayanna Lou/Eva et Nils)

On a fait 2 jeux

- **le jeu du sumo** : Il fallait mettre le copain en dehors du tapis (selon Nils et Eva)
- **le jeu des cerceaux brûlants** : Il y avait un cerceau et 2 copains (selon Juliette). On devait se mettre debout, les mains sur les épaules (selon Alaïs). Il fallait mettre une partie du corps de l'adversaire dans le cerceau pour gagner (selon Ayanna Lou, Juliette et Albane). Nous avons bien combattu, nous sommes arrivés 2<sup>ème</sup> sur 4 classes présentes.



### Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-18h30. Dimanches et jours fériés : 8h30-12h15. Fermeture le 1<sup>er</sup> mai

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron      Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 4 et 18 mars

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12€ la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

### Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : **08 00 543 754**. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

## Accueils de loisirs

du lundi 13 avril au vendredi 24 avril 2020

**Age : De 3 ans à 13 ans révolus**

**Lieu : Ecole maternelle** pour les 3-6 ans (Centre maternel)

**Espace « Robert Merle »** pour les 6-13 ans (Centre primaire)

**Horaires : de 9 h à 17 h 30** (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

### Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

### Permanences organisées en Mairie les :

- mercredi 18 mars de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 21 mars de 9 h à 12 h

### Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou à défaut, l'avis d'imposition 2019 revenus 2018) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



### EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs des vacances d'avril 2020 sont à adresser en Mairie, à l'intention de Mme le Maire.

Joindre : la copie du diplôme du BAFA, un Rib, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

**La date limite est fixée au samedi 21 mars 2020, dernier délai.**

Quotient-Familial	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS ET +	
	Semaine 5 jours	4 jours 13/04 au 17/04	Semaine 5 jours	4 jours 13/04 au 17/04	Semaine 5 jours	4 jours 13/04 au 17/04	Semaine 5 jours	4 jours 13/04 au 17/04
< 300	7.65 €	6.10 €	14.55 €	11.65 €	20.90 €	16.75 €	27.05 €	21.60 €
301 à 500	10.45 €	8.35 €	20.15 €	16.10 €	28.80 €	23.05 €	37.50 €	30.00 €
501 à 700	14.30 €	11.40 €	27.55 €	22.05 €	40.30 €	32.25 €	52.55 €	42.00 €
701 à 1000	19.90 €	15.90 €	37.00 €	29.60 €	54.30 €	43.45 €	70.90 €	56.70 €
> 1000	23.70 €	18.95 €	43.10 €	34.50 €	61.70 €	49.35 €	80.35 €	64.25 €

Enfant extérieur à la commune : 7.60 € / jour - Cantine (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas - Cantine (Enfant Zuydcootois)

1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant

Forfait journée exceptionnelle : 13.00 € / jour par enfant

Forfait sortie DK Bus : 2.00 € / jour par enfant - Forfait sortie bus : 5.00 € / jour par enfant

## Elections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020

Comme en 2014 vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Attention si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.

Lors des élections, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.



### Pour pouvoir voter, il faut :

Être inscrit sur les listes Electorales Générales ou Complémentaires Municipales (citoyens français de l'Union Européenne). L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous réserve d'avoir accompli les formalités de recensement. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour voter aux élections municipales il faut être inscrit sur les listes électorales au 7 février 2020. Vérifiez votre inscription électorale sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### Si vous êtes absent ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours du scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Vous pouvez utiliser un formulaire sur internet ou bien le remplir sur place. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr>. Dans les 2 cas, vous devez vous présenter en personne auprès du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal judiciaire de votre domicile ou de votre lieu de travail.

### Mode de scrutin

La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50 % des sièges.

Les sièges restants sont répartis proportionnellement au résultat, entre toutes les listes, ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire).

### Election du maire

Le Maire sera élu par les conseillers municipaux.

### Désignation du conseiller communautaire

Le Conseiller communautaire présenté sur la liste des candidats au conseil municipal est élu le jour du vote ainsi que le conseiller communautaire suppléant.

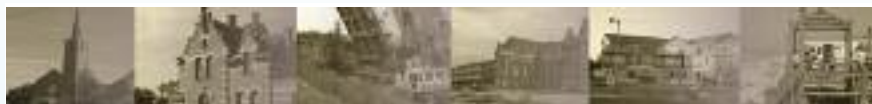
### Arrêté municipal - Extrait

•N°M12/2020 : Stationnement interdit rue du Sémaphore – Brocante AZEEP du 29 mars

Mesures : Article 1 : Le stationnement sera interdit aux abords de la salle Robert Merle de 6h à 17h. Les véhicules pourront stationner sur le parking à bus.

Article 2 : Le présent arrêté sera en vigueur durant toute la durée de la manifestation.

### Compostage



## Le Naufrage de la goélette Mauve

# 1885



Les survivants du terrible naufrage de la Mauve sont arrivés hier, à Dunkerque par le train de 2h50. Ils ne sont que six sur les dix huit hommes qui formaient l'équipage. La catastrophe les a laissés sombres. Ils ont encore devant les yeux leurs camarades morts, au moment où ils touchaient presqu'au port.

Six mois de privations, six mois de la rude existence des marins islandais et comme finale une mort horrible ; c'est navrant !

La Mauve avait été heureuse sur les lieux de pêche. Elle a quitté la côte d'Islande ayant à son bord 300 tonnes de morue environ. Le départ s'effectua dans de bonnes conditions. Le bon vent dans les voiles, la joie au cœur, les marins songeaient au moment du retour. La traversée ne fut pas trop dure, la Mauve se trouvait au large de la côte anglaise.

Le temps était lourd. Des nuages aux teintes plombées assombrissaient toute la ligne de l'horizon. Une faible brise ridait la surface de la mer. La Mauve marchait lentement. La voile s'enflait à peine. La nuit arriva noire, sans étoiles, une véritable nuit d'orage.

Les hommes de quart sur le pont étaient au nombre de six. Ses fanaux dehors, le navire marchait doucement, le vent ne fraîchissait toujours pas. L'air était chargé d'électricité. Vers 8 heures du soir la catastrophe se produisit. Un steamer arrivant à toute vapeur prit la Mauve par bâbord arrière.

Le choc fut terrible. Les marins à peine vêtus, sautaient à l'eau, affolés. Les cris, les appels partaient de tous côtés. Cependant la sombre silhouette du steamer s'éloignait dans l'ombre. L'embarcation de la Mauve avait été brisée au moment de l'abordage. Chacun cherchait son salut. Des planches, des avirons, chacun prenait ce qui lui tombait sous la main. Des corps allaient à l'eau, on entendait un cri, et l'homme disparaissait.

Un malheureux enfant de 15 ans, disparaissait avec son père qui cherchait à le supporter et qui coula avec lui.

Enfin, un canot se détacha du steamer et arriva à force de rames. Il ne restait, hélas, plus que six hommes !

Les douze hommes, qui complétaient l'équipage, avaient disparu. L'un des hommes était un zuydcootois, François

Defive, né le 12 janvier 1835 à Zuydcoote, c'était sa première campagne.

Au moment de l'abordage, un homme de la Mauve put sauter à bord du steamer. Le Capitaine continuait sa route sans s'inquiéter de la catastrophe qu'il laissait derrière lui.

Le marin de la Mauve, voyant cela, s'élança sur cet homme, le prit à la gorge et lui dit : « Si tu ne retournes pas pour sauver mes hommes, je te jette à la mer » C'est alors seulement que le canot aurait été lancé. Débarqués à Londres, les survivants de la Mauve furent recueillis par M. le consul de France qui leur fit donner des vêtements.

De Londres ils furent dirigés sur Boulogne où ils sont arrivés avant-hier.

Voici les noms des marins périés : Gossaert, Capitaine, Defive, Malézieux père, Legrand, mariés ; Gaspard, Flandrin. Blanckaert frères et Lamourette, célibataire.

La Mauve appartenait à M. Volboudt, boucher, quai de la Citadelle, a été construite en 1863 dans les chantiers de M. Derycke Père. Elle comptait 22 ans de service.